

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

83/525 du 29/6/1983

RECTIFICATIF N° /MTPS.LGTFP. 2
Au Décret n° 81/824 du 1er Décembre 1981
Portant intégration et nomination de Mon-
sieur TSAKALA Gaspard, dans les cadres de
la catégorie A, hiérarchie 1, des Servi-
ces Techniques (Travaux Publics).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/I S A S:

AU LIEU DE :

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministre
des Travaux Publics et de la Construction.

D.B.

L I R E :

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministre
de l'Industrie et de la Pêche.

D.C.F.

- Le reste sans changement.-

- BRAZZAVILLE, 1e 29 Juin 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Industrie
et de la Pêche,

Jean I T A D I.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONI.-

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre des Travaux Publics
et de la Construction,

AMPLIATIONS :

JORPC.....	1	INTERESSE..1
DGTFP/DFP.....	3	SGCM/BC....2./-
DFP/BST.....	1	
D.B.....	3	
D.C.F.....	1	
D.I.P.....	2	
D.C.L.....	2	
M.T.P.C.....	2	
D.G.T.P.....	2	

Commandant Benoît MOUNDELE-NGOLDO.-